

MISSIONS DE L'INFIRMIÈRE EN SANTÉ AU TRAVAIL - ACTUALISATION

La loi santé travail du 2 août 2021 : Ce qui change

Nouveau

PROGRAMME

Historique de la profession

- Les grandes dates de la santé au travail

Évolution du cadre réglementaire

- La loi du 2 août 2021
- Les perspectives

Le rôle de l'IST

- Rôle prescrit
- Rôle propre
- Évolution des missions

Le DMST

- Actualisation du DMST

Le secret professionnel

- Définition
- Secret médical partagé

Le suivi de santé des salariés

- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Les VIP
- Les visites déléguées

ACTU

Loi du 2 août
2021

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATE

- 12 septembre 2024
- 23 avril 2025
- 17 décembre 2025

ESPACE DE FORMATION

Distanciel

DURÉE

1 jour

1310 € ht

RÉF. MISA

Référent santé
au travail

OBJECTIF

Connaître et appliquer la nouvelle réglementation dans sa pratique professionnelle

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires de la profession
- Connaître ses missions en fonction de leurs évolutions
- Assurer le suivi des salariés
- Savoir se positionner en tant qu'IST dans son service avec son médecin et l'équipe pluridisciplinaire

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e) en santé au travail



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
JOSETTE HUSSON

- Ancienne infirmière coordinatrice
- Licence métiers santé au travail et DIUST
- Formatrice SST, PRAP, Ergonomie des postes de travail

«Je m'adapte au niveau du groupe et à ses attentes. Il s'agit d'une formation vivante et interactive. Basée sur le partage d'expériences et l'échange de pratiques. Vous repartirez avec des plus à utiliser dans votre quotidien.»

Josette HUSSON

Pré-requis : Avoir suivi une formation rôle et missions de l'infirmière en santé au travail

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANTE

Votre consultante a exercé durant 22 ans dans les domaines tertiaires et industriels. Elle a une réelle connaissance du métier d'infirmier au travail, des besoins des entreprises et de la réalité du terrain indispensable pour renforcer la réussite des actions formation et de la montée en compétence des apprenants.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr